

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE FIN D'ANNÉE  
DU CERCLE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION  
« CLUB DU TEMPS LIBRE »  
TENUE EN MAIRIE LE MARDI 17 JUIN 1980, A 14 H 30

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les membres du Cercle de Documentation et d'Information «Club du temps libre» de leur présence, Monsieur SIRE, Directeur du Cercle, passe la parole à Maître BODIN, Maire de Garches.

Le Maire félicite Monsieur SIRE : le Cercle de Documentation et d'Information est un succès dû aux qualités de son directeur. Il remercie ensuite l'assistance venue nombreuse.

Monsieur SIRE reprend la parole et annonce le décès de Monsieur LEFEVRE, Maître-Assistant des Sciences de l'Education à la Sorbonne, survenu le 29 mai ; ses obsèques ont eu lieu le 2 juin à Château-Thierry. Membre de la Commission Permanente depuis son origine, Monsieur LEFEVRE avait contribué à la mise en place du Cercle de Documentation et d'Information, à l'élaboration des programmes d'activité.

Monsieur SIRE fait part de son intention d'écrire, au nom de tous, à Madame LEFEVRE et ses enfants pour leur présenter les condoléances du Cercle de Documentation et d'Information. Il évoque la succession de Monsieur LEFEVRE : Monsieur LOHNER, Professeur honoraire agrégé d'Allemand, s'est porté candidat comme successeur. Monsieur SIRE demande aux membres présents leur accord. Monsieur LOHNER est élu à l'unanimité des voix et prend donc place, immédiatement, aux côtés de la Commission Permanente.

Monsieur SIRE présente enfin les excuses de certaines personnes qui n'ont pu être présentes, ce jour, parmi lesquelles Monsieur JACQUARD, Maire-Adjoint ; Monsieur MONARD, Directeur du Centre Culturel Municipal ; le Professeur NENNA, Membre de la Commission Permanente et Monsieur LECLERE, Membre du Cercle de Documentation et d'Information.

Monsieur SIRE remercie alors Maître BODIN, « inventeur » du Cercle, Monsieur LABIGNE, le Professeur NENNA, Monsieur BRICHARD, dont les actions ponctuelles ont contribué au succès du Cercle de Documentation et d'Information. Il remercia également, pour son aide efficace, le personnel et tout particulièrement Mademoiselle BERTHIER et Mademoiselle Mireille POUSSADE.

Monsieur SIRE dresse ensuite le bilan de l'année écoulée :

35 séances au total, une année bien remplie dit-il. Cependant, deux critiques ont été souvent formulées : une séance par semaine, certains estiment que c'est beaucoup. Monsieur SIRE estime que cette critique ne tient pas dans la mesure où ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui fréquentent le Cercle.

La seconde critique : il a été dit que le niveau était trop élevé. Il n'y a pas de sujet trop élevé déclare Monsieur SIRE. Tout dépend de la manière, sauf quelques exceptions, dont le sujet est présenté. Parmi les conférenciers qui se sont succédés pendant l'année 1979-80, certains, nombreux, ont su se mettre à la portée de l'auditoire, d'autres moins : c'est une affaire de personne, il faut être à la fois spécialiste et vulgarisateur. En outre, ajoute-t-il, les conférences ne sont pas des cours d'enseignement mais un moyen de faire comprendre l'actuel et le futur dans les domaines en évolution rapide et particulièrement dans celui des Sciences et des Techniques. L'objectif du Cercle n'est pas de donner un enseignement et encore moins de faire passer des examens ; il s'agit de faire prendre connaissance à l'auditoire des problèmes d'aujourd'hui ayant des prolongements dans le futur.

Monsieur SIRE donne ensuite quelques précisions sur le Cercle de Documentation et d'Information et rappelle que cette nouvelle section du Centre Culturel Municipal n'est pas un club du Troisième Age. Il est ouvert à toute personne de Garches ou des communes avoisinantes, jeunes et moins jeunes, souhaitant satisfaire leur curiosité sur l'évolution accélérée du monde moderne.

Il remarque que les séances se sont déroulées avec un effectif variable selon les circonstances entre 30 et 60 personnes et une fois 80. Egalement, que les conférences ont duré généralement 1 h 30, suivies de 30 minutes de débat.

De façon à éviter que ne se reproduise le cas d'une conférence mal perçue par l'auditoire, Monsieur SIRE propose d'organiser pour chaque conférence un entretien préalable avec le conférencier de façon à ce qu'il adapte son intervention aux caractéristiques de l'auditoire. D'autre part, le conférencier recevra une note l'informant de ces caractéristiques et définissant ce que les auditeurs attendent de lui.

Avant de passer au projet de calendrier pour la saison 80-81, Monsieur SIRE répond à deux questions posées par les Membres présents. La première concernant la climatisation de la salle, la deuxième le bruit trop élevé des ventilateurs.

Avec l'accord du Maire, Monsieur SIRE déclare que la Direction du Centre Culturel Municipal veillera particulièrement à ce que ces deux inconvénients soient évités.

#### SAISON 80 - 81 :

Trente semaines, si l'on exclut les périodes de vacances, sont à pourvoir. Monsieur SIRE propose que soient organisées 21 conférences et 9 visites. Pour ces dernières, à la fréquence d'une par mois. Monsieur SIRE soumet ensuite les thèmes qui ont été retenus par la Commission permanente pour 1980-81, 27 thèmes de conférences, 15 thèmes de visites, soit au total 42 sujets proposés.

Après lecture de ces thèmes, Monsieur SIRE demande à l'assistance si elle a, de son côté, des propositions à faire. Monsieur FORSCHLE soumet une liste de 12 thèmes parmi lesquels sont retenus : Le musée de la Mode et du Costume ; le Palais Galliera ; les Ateliers de frappe de médailles ; le Château de Grosbois ; Port Royal.

A la demande d'un membre de l'assistance, la visite du musée du bois au Château de Montgobert est également notée. Monsieur SIRE annonce aux membres qu'il leur sera possible de se prononcer en utilisant le questionnaire qui figurera dans le prochain bulletin municipal d'été 1980. Il ajoute que toute nouvelle suggestion sera la bienvenue.

En ce qui concerne les cotisations, Monsieur SIRE déclare que pour l'année 1980-1981, la cotisation sera de 25 F ; en outre, il sera perçu 15 F par visite pour couvrir partiellement la location des cars à la charge de la Ville. Enfin, il annonce que, grâce à l'accord du Conseil Municipal, une brochure, rendant compte des conférences et des visites des deux années écoulées, depuis mars 1979, serait publiée à l'issue de chaque session annuelle. Il remercie Maître BODIN d'avoir accepté cette suggestion. L'édition sera tirée à 500 exemplaires. Cette publication aura l'avantage, non seulement d'être un « souvenir » écrit pour ceux qui ont suivi les conférences, mais encore d'être un très bon véhicule de propagande auprès des futurs membres adhérents du Club du Temps Libre, qu'ils soient de Garches ou des Communes voisines.

Monsieur SIRE évoque ensuite la question du jour des conférences. A l'unanimité, il est décidé de conserver le mardi, à 14 h 30. Monsieur SIRE rappelle aux membres de bien vouloir respecter cet horaire. Pour les visites, Monsieur SIRE remarque que de gros progrès ont été faits quant à l'heure du rassemblement, également que les défections ont été moins nombreuses. De façon à éviter les défections encore trop nombreuses, Monsieur SIRE propose de faire figurer sur le bulletin d'inscription la formule suivante : « je m'engage à participer à la visite du ..... En cas de défection, j'avertirai, 48 h à l'avance, le service des Relations Publiques de la Mairie ».

Avant de conclure la séance, Monsieur SIRE rappelle que toutes les conférences sont enregistrées sur des bandes magnétiques qui peuvent être prêtées par la Bibliothèque du Centre Culturel Municipal, que des ouvrages spécialement choisis par lui, concernant les sujets traités, peuvent être consultés dans cette même bibliothèque. Monsieur SIRE ajoute que pour éviter les retards des conférenciers, très absorbés par leurs travaux personnels, comme cela s'est produit à deux reprises, il est décidé de les convier à déjeuner au restaurant municipal le jour de la conférence, si cela est une commodité pour eux.

A l'issue de la réunion générale le Maire remet, au nom du Conseil Municipal, à Monsieur SIRE, Inspecteur Général Honoraire de l'Instruction Publique, Directeur du C.D.I. «Club du Temps Libre», la médaille d'argent de la Ville de Garches en reconnaissance de ses éminents services rendus à la Ville.

Monsieur SIRE, très ému, remercia le Maire et le Conseil Municipal. Il remercia également l'assistance d'être venue nombreuse et au nom du Maire, invite les membres présents à célébrer cette fin d'année autour d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.